



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Guy-François PARMENTIER (représentant M. Jean Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI (représentant M. Jean-Jacques LASSERRE) M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, Mme Pascale ROCHERON (représentant M. Roland de HEAULME) , M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Olivier LEBRUN).

Absents excusés :

M. Jean-Jacques LASSERRE représenté par M. Pierre-Yves STUCKI
M. Olivier LEBRUN pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS
M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-François PARMENTIER
M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU
M. Roland de HEAULME représenté par Mme Pascale ROCHERON

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 7 décembre 2009

Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

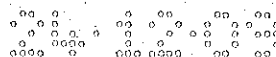
N° de l'ordre du jour :

2009.12.22 :Acquisition d'un terrain pour la construction d'une déchetterie sur la commune de Bois d'Arcy.

□ **M. Pierre-Yves STUCKI, rapporteur, donne lecture de la délibération**

Versailles Grand Parc a décidé de se doter d'un réseau de déchetteries pour compléter son dispositif de gestion des déchets ménagers et assimilés.

L'aménagement du quartier de la Croix Bonnet situé sur le territoire de la commune de Bois d'Arcy offre l'opportunité de faire l'acquisition d'un terrain cadastré en section BL n°16 destiné à accueillir la première déchetterie de Versailles Grand Parc. Ce terrain a une contenance totale de 5150 m².



L'aménageur de la Z.A.C. et propriétaire du terrain est l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP).

L'avis des Domaines sur la valeur vénale du terrain, rendu le 26 novembre 2009, est de 334 874 € et se décompose en :

- 75 €/m2 pour l'emprise incluse en zone UI, soit 3288 m2 en UI et 510 m2 en UIa
- 37 €/m2 pour l'emprise incluse en zone NA, soit 1352 m2

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur

le conseil communautaire :

- 1) décide l'acquisition du terrain cadastré en section BL n°16 sur la commune de Bois d'Arcy au prix de 334 874 €
- 2) dit que les dépenses sont inscrites au budget 2010 de la communauté de communes Versailles Grand Parc à l'article 2111 «terrains nus »;
- 3) autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

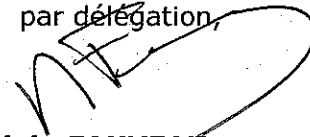
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 33(incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

